



## De nombreux projets pour les mouillages cancalais



Les adhérents ont fait le point sur leurs activités, samedi. |

L'assemblée générale de l'Association des mouillages cancalais a eu lieu le 25 mars. L'occasion de voter de nouveaux statuts et de faire les points sur les projets en cours et à venir.

L'assemblée générale du 25 mars a confirmé la bonne santé financière de l'AMC (Association des mouillages cancalais), malgré des investissements supplémentaires. Le rapport d'activité a été présenté par Jean Kermorgant, secrétaire, et approuvé par l'assistance. L'assemblée extraordinaire a permis de voter à l'unanimité de nouveaux statuts.

Les membres ont aussi évoqué les projets réalisés récemment. Chaque mouillage du site de l'Abri des flots a fait l'objet d'un relevé sur place, à l'aide d'un GPS. Deux adhérents ont effectué cette opération relativement pénible dans les vases. Un fichier des coordonnées est donc établi et la zone AMC est visible sur internet.

**« Parmi les activités menées au cours de l'année 2016, la sortie d'une journée sur la bisquine, pour les enfants handicapés de l'IME (Institut médico éducatif) de Dol-de-Bretagne, a été une initiative solidaire »**, a rappelé le président Albert Paviot.

Le maire adjoint, Marcel le Moal, a noté que la gestion des mouillages par l'association permet à la Ville de faire des économies.

www.ouest-france.fr

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

## Des changements liés au nouveau port régional

Quelques informations ont été données pour une éventuelle aire de carénage. Cela s'avère une entreprise compliquée, avec l'installation de pompes à essence.

Alain Théret, président de la FNPPSF (Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France), a souligné le coût élevé des stations de carénage.

Une étude a été menée pour qu'une association reprenne la gestion des mouillages hors port régional, c'est-à-dire au-delà d'une ligne tracée par les trois cales.

Le président de la SNSM (Société nationale des sauveteurs en mer), Jean Kermorgant, a enfin fait une rapide présentation de la station de Cancale, avec ses 32 membres bénévoles, disponibles 24 heures sur 24. « **Le numéro d'urgence est le 196 pour les fixes ou les portables, ou le canal 16 par la VHF.** »

**Contact** : Association des mouillages cancalais, 6, rue Hamon Vaujoyeux. Tél. : 02 99 89 98 28.